

**L**ÉON Lyon-Caen, président d'honneur du M.R.A.P., s'est éteint le 4 mars dernier, au sommet d'une noble vie dédiée toute entière au service du Droit, de la France, de l'Humanité.

Il était demeuré pour nous l'inoubliable président qui avait accepté, à des heures difficiles, d'assumer des fonctions actives à la tête de notre Mouvement. Si les ménagements qu'exigeaient son âge et son état de santé l'éloignaient physiquement de notre vie quotidienne, il ne cessait de lui témoigner un intérêt vigilant. Lorsque j'eus le très grand honneur de lui succéder, je savais que je pouvais compter sur ses conseils éminents. J'avais pour me guider, avec l'appui constant et confiant de mes camarades, le destin exemplaire du Président Léon Lyon-Caen.

Il incarnait le droit dans sa rectitude, dans sa justice sans compromis, dans son équité.

Il incarnait la fidélité en un temps qui devint bien vite celui de l'indifférence et de l'oubli.

Eloigné par tempérament comme par les hautes fonctions qu'il exerça — puisque Premier Président à la Cour de Cassation, il fut appelé à l'échelon le plus élevé de la magistrature de France — des luttes de partis, il sut s'engager hardiment, lorsque l'intérêt et l'honneur du pays, celui de la conscience humaine étaient en jeu.

Contre le réarmement de l'Allemagne, contre toutes les formes du racisme, il combattit sans réserve. Ce grand juge était un juste et, comme disait Anatole France d'Emile Zola, digne fils de la patrie de Montaigne, de Montesquieu, de Malesherbes.



Léon Lyon-Caen, né à Nancy le 9 octobre 1877, descendait d'une illustre famille de juristes. Son père, Charles Lyon-Caen, avait été doyen de la Faculté de Droit et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Il participait des hautes traditions morales

de rigueur, de générosité de ces israélites de France dont il était issu, qui, par delà les intérêts de leur classe, tendaient les mains à l'avenir.

Mis à la retraite d'office par le gouvernement de Vichy, il souffrit cruellement des crimes du nazisme en la personne de trois de ses fils, François Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, Charles Lyon-Caen, capitaine dans les F.F.I. et Georges Lyon-Caen, sous-lieutenant F.F.L., tous trois morts pour la France.

Commandeur de la Légion d'Honneur, Membre de la Commission de Réforme du Code Civil, du Comité Consultatif du Contentieux du ministère des Finances, Léon Lyon-Caen avait surmonté sa douleur, en militant directement pour l'idéal de justice et de paix auquel ses enfants avaient sacrifié leur vie.

Aucun des nôtres qui approchèrent notre Président n'oubliera la courtoisie, la dignité, la simplicité de son accueil. Aucun de ceux qui le virent en ces dernières années apparaître en nos Journées Nationales, au bras de Mme Léon Lyon-Caen, son admirable compagne (sœur du grand avocat Pierre Masse, assassiné par les nazis, livré par le gouvernement de Pétain), n'oubliera sa longue et élégante silhouette et son visage bienveillant.

A Mme Léon Lyon-Caen, à ses fils, à ses petits enfants, nous redisons avec émotion que leur deuil est le nôtre, que le nom de Léon Lyon-Caen demeure comme la plus haute illustration de la pensée et de l'action du M.R.A.P., un moment du Droit, de la Conscience de notre temps.

**Pierre PARAF.**

## **SON DERNIER MESSAGE**

A l'occasion de la soirée organisée au Palais de Chaillot pour le 15<sup>e</sup> anniversaire du M.R.A.P., le 26 avril 1964, le président Léon Lyon-Caen qui, pour raison de santé, n'avait pu être présent, adressa aux participants ce message :

« Le M.R.A.P. célèbre, ce 26 avril, le quinzième anniversaire de sa fondation. Pendant quinze ans, notre association, dont la présidence m'a été confiée de 1953 à 1962, a défendu sans défaillance nos généreux idéaux, qui se confondent avec les idéaux de la République.

Quinze ans de campagnes contre le racisme, quelles qu'en soient les formes, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes !

Quinze ans de lutte incessante contre les discriminations et les

haines raciales et confessionnelles, contre les atteintes portées à la dignité humaine, aux libertés publiques fondamentales, à l'égalité entre les citoyens, dans quelque pays qu'elles se manifestent !

La tâche fut souvent rude et malaisée. Nous avons trouvé la voie semée d'obstacles, que dressent l'ignorance, l'apathie, la mauvaise foi, des préjugés surannés, et certains prétextes d'ordre politique ou économique.

Si les résultats peuvent apparaître ne pas correspondre à nos ef-

forts, ne nous décourageons pas. Car ces libertés, ces droits de l'homme, dont nous avons entrepris la défense opiniâtre, c'est une conquête continue. Inlassablement, il faut recommencer le même combat. Il est plus que jamais nécessaire. La victoire est loin d'être remportée.

Je souhaite aux courageux dirigeants de notre Mouvement la même fidélité, la même persévérance, la même hauteur de vues qu'ils ont montrées pendant les quinze années écoulées depuis sa création. »